

Annexe I Règlement d'examen

BTS design d'espace			Voie scolaire dans les établissements publics ou privés sous contrat, voie de l'apprentissage dans les C.F.A. ou sections d'apprentissage, habilités		Voie de la formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans les établissements privés, voie de l'apprentissage dans les C.F.A. ou sections d'apprentissage, non habilités, voie de la formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou établissements privés, enseignement à distance, candidats justifiant de trois ans d'expérience professionnelle	
			Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
Épreuves obligatoires								
E1 Culture générale et expression	U.1	3	écrit	4 h 00	C.C.F. 3 situations d'évaluation		écrit	4 h
E2 Langue vivante étrangère (a)	U.2	2	C.C.F. 2 situations d'évaluation		C.C.F. 2 situations d'évaluation		oral	0 h 45*
E3 Mathématiques-Sciences		3						
Sous-épreuve : Mathématiques	U.3.1	1,5	écrit	1 h 30	C.C.F. 3 situations d'évaluation		écrit	1 h 30
Sous-épreuve : Sciences physiques	U.3.2	1,5	écrit	1 h 30	C.C.F. 2 situations d'évaluation		écrit	1 h 30
E4 Épreuve professionnelle de synthèse		14						
Sous-épreuve : Projet professionnel Projet Technologie Économie et gestion Philosophie	U.4.1	13	C.C.F. 2 situations d'évaluation		C.C.F. 2 situations d'évaluation		oral	0 h 20
Sous-épreuve : Rapport de stage ou d'activités professionnelles	U.4.2	1	C.C.F. 1 situation d'évaluation		C.C.F. 1 situation d'évaluation		oral	0 h 10 (c)
E5 Dossier de travaux		5						
Sous-épreuve : Démarche créative	U.5.1	2	pratique	8 h 00	pratique	8 h	pratique	8 h
Sous-épreuve : Travaux personnels	U.5.2	3	oral	0 h 30	C.C.F. 2 situations d'évaluation		oral	0 h 30
E6 Arts visuels	U.6	4	C.C.F. 2 situations d'évaluation		C.C.F. 2 situations d'évaluation		écrit	3 h 00
Épreuves facultatives								
EF1 Langue vivante étrangère (a) (b)	UF.1		oral	0 h 20	oral	0 h 20	oral	0 h 20
EF2 Approfondissement sectoriel	UF.2		C.C.F. 1 situation d'évaluation		C.C.F. 1 situation d'évaluation		oral	0 h 10 (c)

(a) La langue vivante étrangère facultative est différente de la langue étrangère obligatoire.

(b) La sous-épreuve « rapport de stage ou d'activités professionnelles » et l'épreuve facultative « approfondissement sectoriel » se déroulent dans le prolongement de la sous-épreuve « projet professionnel ».

* 1ère partie : Compréhension de l'oral : 30 minutes sans préparation

2ème partie : Expression orale en continu et en interaction : 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes.